



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JSS Equity – Asia Pacific ex Japan, Classe d'actions P CHF acc **un compartiment de JSS Investmentfonds II (ISIN : LU1346721027)**

Société de gestion : J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif d'investissement du JSS Equity – Asia Pacific ex Japan (le « Fonds ») est de dégager une appréciation du capital en investissant dans des actions asiatiques selon une approche flexible dite GARP (Growth at reasonable price ou croissance à un prix raisonnable).
- Le Fonds investit l'essentiel de ses actifs, directement ou indirectement, dans des actions de sociétés domiciliées en Asie-Pacifique ou dans des actions de sociétés qui concentrent leur activité commerciale en Asie-Pacifique.
- Le gestionnaire d'investissement du Fonds a l'intention de limiter l'exposition à la République populaire de Chine par le biais du programme Stock Connect à 20% des actifs nets dudit Fonds.
- Un maximum de 10% des actifs du Fonds peuvent être investis dans des fonds tiers (OPCVM).
- La sélection des investissements est réalisée de manière discrétionnaire, ce qui signifie qu'aucune exigence ne stipule de critères autres que ceux indiqués ci-dessus.
- Les parts du Fonds peuvent être rachetées ou échangées tout jour ouvré.
- Cette classe d'actions du Fonds réinvestit les revenus en permanence.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- La catégorie de risque et de rendement mentionnée repose sur des données historiques et ne saurait constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La classification du Fonds peut évoluer dans le temps et ne saurait être garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'un investissement sans risque.
- Le Fonds a été classé dans la catégorie de risque 6 dès lors que, conformément à sa politique d'investissement, la valeur de ses investissements peut fluctuer de façon importante. Par conséquent, le rendement escompté et le risque de perte potentiel peuvent être élevés.
- Si un émetteur de titres ou, dans le cas d'opérations sur produits dérivés, une contrepartie se trouve en situation de défaut de paiement, cela affectera négativement la valorisation de l'actif correspondant du compartiment.
- Les opérations impliquant des parties basées dans les pays émergents peuvent comporter un risque de contrepartie plus élevé en raison d'un contexte économique ou politique spécifique.
- Le Fonds peut investir une part de ses actifs dans des instruments qui ne sont pas négociés sur une bourse de valeurs ou un marché similaire. Il peut s'avérer difficile de trouver rapidement un acheteur pour ces instruments, ce qui augmente le risque que le processus de rachat doive être suspendu.
- Les investissements via Shanghai ou Shenzhen Stock Connect sont soumis à des risques supplémentaires, notamment l'absence de protection par un fonds de compensation des investisseurs, les quotas, le risque réglementaire, le risque de conservation, le risque de compensation/règlement et le risque de contrepartie.
- Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous référer au chapitre « Principes d'investissement » du prospectus et au supplément relatif au Compartiment concerné.



Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais limitent la croissance potentielle des investissements du Fonds.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur un an

Frais courants	2.03%
----------------	-------

Frais prélevés sur le Fonds sous certaines conditions

Commission de performance	néant
---------------------------	-------

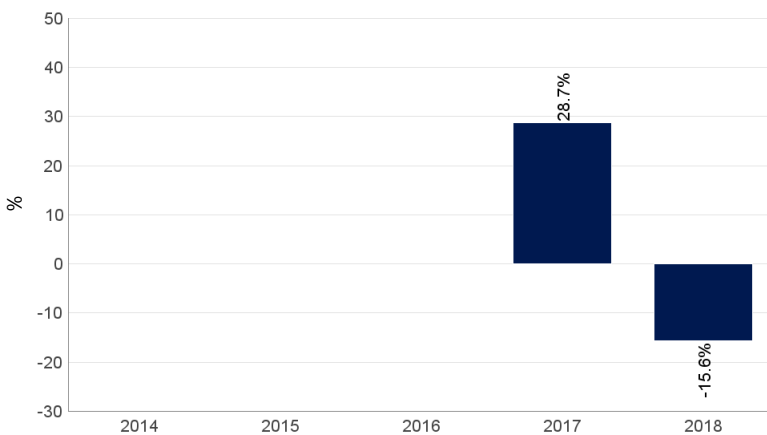
Les frais d'entrée et de sortie indiqués dans le présent document sont des chiffres maximums. Dans certains cas, ils peuvent être plus bas. Veuillez consulter votre conseiller financier pour plus d'informations.

Les frais courants indiqués ici sont une estimation, les données disponibles étant inexistantes ou insuffisantes. Le rapport annuel du Fonds relatif à chaque exercice détaillera le montant exact des frais. Celui-ci peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

- Les frais relatifs aux transactions de portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie applicables à l'acquisition ou à la cession d'autres fonds.

De plus amples informations sur les frais sont disponibles au chapitre « Commissions, frais et régime fiscal » du prospectus.

Performances passées



- La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs à escompter.
- Lors du calcul de la performance, les commissions et frais éventuellement prélevés au titre de la souscription et du rachat d'actions ne sont pas pris en compte.
- Le Fonds a été lancé en 2016 et cette classe d'actions en 2016.
- La performance passée est calculée en CHF.

Informations pratiques

- Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A.
- De plus amples informations sur le Fonds ainsi que le prospectus, les statuts, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais auprès de la société de gestion J. Safra Sarasin Fund Management (Luxembourg) S.A., 11-13 Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg, tél. : +352 262 1251, et de la société, JSS Investmentfonds II, 11-13, Bvd de la Foire, L-1528 Luxembourg.
- D'autres informations pratiques sur le Fonds ainsi que le prix actuel par action sont disponibles à l'adresse www.jsafrasarasin.ch/funds.
- La réglementation fiscale de votre pays de domicile ou de résidence fiscale déterminera l'impact de votre investissement sur votre situation fiscale. Pour plus d'informations sur les conséquences fiscales de l'investissement, veuillez contacter votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de JSS Investmentfonds II ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de JSS Investmentfonds II.
- Le document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment du fonds JSS Investmentfonds II. Le prospectus et les rapports réguliers sont produits pour l'ensemble du fonds JSS Investmentfonds II.
- Les actifs de chaque compartiment de JSS Investmentfonds II ne répondront, à l'égard de tiers, que du passif du compartiment concerné. En outre, les compartiments sont traités comme des entités distinctes s'agissant des relations entre investisseurs, et chaque compartiment se voit attribuer ses propres engagements lors du calcul de la valeur nette d'inventaire.
- Les investisseurs d'un compartiment donné de JSS Investmentfonds II ont le droit de convertir tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre compartiment de JSS Investmentfonds II lors de tout jour d'évaluation commun aux deux compartiments. De plus amples informations à ce sujet figurent à la section « Conversion d'actions » du prospectus de JSS Investmentfonds II.
- De plus amples informations quant à la distribution des catégories d'actions supplémentaires d'un quelconque des compartiments de JSS Investmentfonds II peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier.
- Un résumé de la dernière version de la politique de rémunération est disponible à l'adresse <http://fundmanagement-lu.jsafrasarasin.com/internet/fmlu>. Cette politique inclut une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, ainsi que des informations sur les personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération si un tel comité a été constitué. Les investisseurs peuvent obtenir une copie de la politique de rémunération en vigueur gratuitement auprès du siège social de la société de gestion.